

**PRODUIT OU GROUPE DE PRODUIT** : Pain de seigle valaisan AOC

**Coordonnées du groupement demandeur / interprofession/ producteur**

Nom, adresse : association du Pain de seigle valaisan AOC, Maison du Paysan, CP 96, 1964 Conthey;

Tél : 027/345.40.10; fax : 027/345.40.11; mail : paindeseiglevalaisan@agrivalais.ch

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
2. Valeurs	Lien étroit avec le terroir	Produit AOC	Dossier historique et cahier des charges
2. Valeurs	Association modernité et tradition	Produit AOC	Dossier historique et cahier des charges
2. Valeurs	Propriétés organoleptiques conférant une forte typicité	Produit AOC	Dossier historique et cahier des charges

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.1 genre de produit	Provenance valaisanne des matières premières	Cahier des charges, art. 2	Contrôle OIC, dans les moulins et centres collecteurs 1 x / 2 ans
3.1 genre de produit	Provenance suisse car quantités insuffisantes en Valais	Non	
3.1 genre de produit	Provenance étrangère car production impossible en Suisse, max 10% du poids total du produit transformé	Non	
3.1 genre de produit	Elaboration du produit en Valais	Cahier des charges, art. 2	Contrôle OIC, dans les boulangeries 1 x / 2 ans

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.3 cahier des charges	Exigences physiques du produit et recette de fabrication	Cahier des charges, art. 5 à 10	Contrôle OIC, dans les boulangeries 1 x / 2 ans
3.3 cahier des charges	Exigences environnementales pour la production	Cahier des charges, art. 5	Contrôle OIC, chez les producteurs 1 x / 2 ans
3.3 cahier des charges	Exigences sociales pour la production	Contrat type de travail de l'agriculture du canton du Valais	Autocontrôle documenté

		Convention collective de travail de l'agriculture du canton du Valais LAA: directive fédérale (CFST n°6508) sur la prévention des accidents	
3.3 cahier des charges	Exigences environnementales pour la transformation	Meuniers : Recyclage ou traitement des déchets de réception Boulangers : recyclage des invendus en nourriture pour bétail	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Exigences sociales pour la transformation	Respect de la loi sur le travail et de la convention collective en vigueur LAA: directive fédérale (CFST n°6508) sur la prévention des accidents	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Exigences liées à l'emballage du produit	Utilisation des sachets et/ou des étiquettes autocollantes (pains tranchés)	Validation du bon à tirer du sachet ou de l'étiquette si différent de celui de l'association : lors de chaque nouvelle réalisation Contrôle OIC, dans les boulangeries 1 x / 2 ans
3.3 cahier des charges	Exigences liées à la mise en marché du produit	Cahier des charges art 12: pastille Désignation correcte du produit	Contrôle OIC, 1 x /an lors de la dégustation Contrôle OIC, dans les boulangeries 1 x / 2 ans
3.3 cahier des charges	Exigences liées à la mise en marché du produit : dégustation du produit	Cahier des charges, art. 11	Commission de dégustation, 1 x / an

Pt du règlement	Exigence	Description – Exigence remplie/non remplie	Preuve / justification
3.3 cahier des charges	Exigences légales concernant les conditions de production, la législation alimentaire et la désignation des produits	Respect strict de la législation sur les denrées alimentaires, notamment l'Ordonnance sur l'étiquetage et la publicité des denrées alimentaires (OEDA) RS 817.022.21, l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIU) 817.02	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Absence d'OGM	Pas de culture d'OGM en Valais	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des charges	Traçabilité assurée	ODAIU	Autocontrôle documenté
3.3 cahier des ch.	Séparation des flux assurée	ODAIU	Autocontrôle documenté

Organisme de contrôle et certification :

Nom, adresse : OIC Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Tél : 021/601 53 75, Fax : 021/601 53 79, Email : [info-oic@oic-izs.ch](mailto:info-oic@oic-izs.ch)

Documents joints au dossier :

- Cahier des charges AOC